

Food and
Beverage
Canada



Aliments
et boissons
Canada

Le 23 février 2022

Comité permanent de l'agriculture et de
l'agroalimentaire
131, rue Queen, 6^e étage
Chambre des
communes
Ottawa (Ont.)
K1A 0A6
Courriel : AGRI@parl.gc.ca

Mesdames et Messieurs,

Food and Beverage Canada – Aliments et boissons Canada (FBC-ABC) vous remercie de lui avoir donné l'occasion de témoigner devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes le 10 février 2022, dans le cadre de l'étude du Comité sur la chaîne d'approvisionnement agricole et agroalimentaire.

Notre système alimentaire contribue à l'économie nationale, provinciale, territoriale et régionale du Canada, il soutient nos objectifs commerciaux internationaux et il est à la base de la production alimentaire locale et de la sécurité alimentaire. Au cours des deux dernières années, la chaîne d'approvisionnement alimentaire du Canada a subi une pression démesurée et déstabilisante, et aujourd'hui, plus de 90 % des entreprises alimentaires canadiennes éprouvent des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement. Les raisons sont complexes et comprennent les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales dues à la pandémie, l'inflation des prix, les catastrophes naturelles et les perturbations des infrastructures de transport. Dans le secteur de la transformation des aliments et des boissons, le principal problème est la main-d'œuvre.

Le secteur des aliments et des boissons est le plus important employeur manufacturier au Canada. En temps normal, il compte près de 300 000 travailleurs. Actuellement, cependant, les entreprises canadiennes du secteur de l'alimentation et des boissons sont privées, en moyenne, de 25 % de leurs effectifs.

Pour faire suite à notre témoignage devant le Comité, voici la proposition du secteur de la transformation des aliments et des boissons concernant un programme d'urgence pour les travailleurs étrangers, aux fins d'examen par le Comité. La proposition a été élaborée par 11 groupes de l'industrie comme mesure temporaire à court terme pour répondre à la crise urgente de la main-d'œuvre dans le secteur, en attendant que des solutions à plus long terme soient élaborées.

ALIMENTS ET
BOISSONS
ATLANTIQUE™



FOOD &
BEVERAGE
ATLANTIC™

FOOD &
BEVERAGE

CTAQ

FOOD &
BEVERAGE
manitoba



FOOD AND
BEVERAGE
ONTARIO

La proposition s'appuie sur des programmes existants du Comité du développement socioéconomique et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour permettre à plus de travailleurs étrangers de venir au Canada pour soutenir notre secteur, tout en leur offrant de véritables possibilités de résidence permanente. Elle ne nécessiterait aucune dépense supplémentaire, aucune modification aux lois, et offrirait à nos travailleurs le soutien et l'aide dont ils ont besoin alors que nous tentons de maintenir la production alimentaire canadienne.

Nous sommes déçus que le gouvernement fédéral n'ait fourni aucune réponse ferme à la proposition.

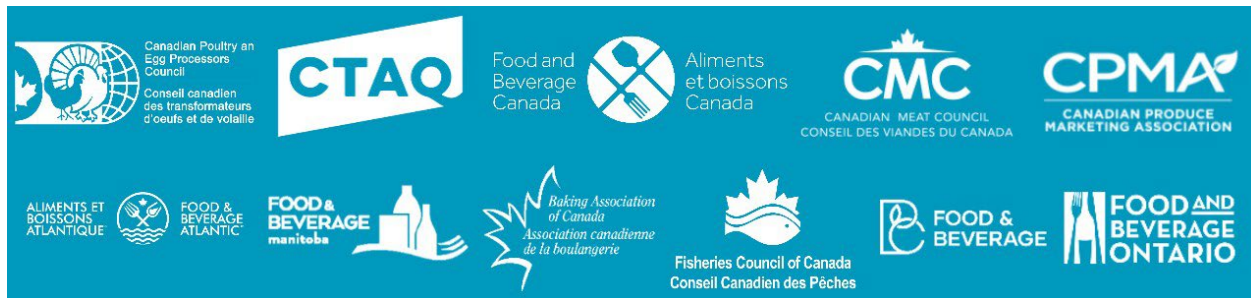
Depuis le début de la pandémie, les transformateurs canadiens d'aliments et de boissons et leurs travailleurs ont assuré le fonctionnement continu de la chaîne d'approvisionnement alimentaire canadienne. Ils ont montré leur engagement envers les Canadiens. Il est maintenant temps pour nous de démontrer notre engagement envers eux.

Nous sommes disposés à en discuter davantage avec vous.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos

sentiments distingués.

Kathleen Sullivan, chef de
la direction, Aliments et
boissons Canada



**PROGRAMME DES TRAVAILLEURS
ÉTRANGERS D'URGENCE D'ALIMENTS ET
BOISSONS CANADA
LE 25 JANVIER 2022**

Le secteur des aliments et des boissons est le plus grand secteur manufacturier au Canada et emploie près de 300 000 travailleurs. À l'heure actuelle, il fait face à une débilite crise de la main-d'œuvre, et certaines entreprises signalent des taux de postes vacants de plus de 20 %. L'incapacité à acquérir et à maintenir en poste une main-d'œuvre robuste nuit à la sécurité alimentaire et à la reprise économique du pays, en plus de compromettre sa capacité à soutenir son système agricole et alimentaire.

Les lettres de mandat émises à la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et à la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap demandent qu'elles élaborent une stratégie en matière de main-d'œuvre dans le secteur agricole pour combler les pénuries de main-d'œuvre chroniques et persistantes dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation des aliments à court et à long terme.

Stratégie à long terme

Le secteur agroalimentaire a entrepris un projet de deux ans visant à élaborer un plan stratégique à long terme pour la main-d'œuvre dans les secteurs de l'agriculture et de la fabrication des aliments et des boissons afin de remédier aux problèmes chroniques de main-d'œuvre. Ce projet, dirigé par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et Aliments et boissons Canada, réunira des dirigeants et des intervenants du secteur agroalimentaire en vue d'examiner diverses questions telles que l'attractivité et la culture du secteur, le développement des compétences, l'automatisation, les groupes sous-représentés et le rôle des travailleurs étrangers. Les travaux ont débuté à l'automne 2021 et se termineront à l'été 2023.

Stratégie à court terme

Parallèlement aux travaux d'élaboration d'une stratégie à long terme, le secteur appelle de manière urgente à l'instauration de mesures immédiates à court terme pour remédier à la crise actuelle dans le secteur et stabiliser la main-d'œuvre. En novembre 2021, des membres du secteur ont exhorté les ministres fédérale, provinciaux et territoriaux (FPT) de l'Agriculture à mettre en œuvre des mesures immédiates pour atténuer l'urgente crise de la main-d'œuvre dans le secteur de la fabrication des aliments et des boissons au cours des 18 prochains mois, en mettant l'accent sur un Programme des travailleurs étrangers d'urgence.

En décembre 2021, onze associations du secteur ont présenté une proposition initiale de Programme des travailleurs étrangers d'urgence. Après une consultation plus poussée, elles ont élaboré une version plus détaillée de la proposition. La nouvelle proposition s'appuie désormais sur des programmes actuellement offerts par Emploi et Développement social Canada, plus précisément le projet pilote sur les emplois d'une durée de deux ans pour les transformateurs de viandes, et l'ensemble des mesures qui y sont proposées relèvent de la compétence de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap. Elle s'inscrit également dans le mandat des ministres visant à élaborer une stratégie à court terme pour répondre aux besoins de main-d'œuvre dans le secteur de la fabrication des aliments et des boissons.

ÉLARGISSEMENT DU PROJET PILOTE D'UNE DURÉE DE DEUX ANS POUR LES TRANSFORMATEURS DE VIANDES ET DU PROGRAMME PILOTE SUR L'IMMIGRATION AGROALIMENTAIRE

Lancé en décembre 2019, le projet pilote sur les emplois d'une durée de deux ans pour les transformateurs de viandes (ou projet pilote sur les EIMT) permet aux employeurs d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires dans des postes à bas salaires pour une période maximale de deux ans dans le cadre d'une même évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT). Ce projet pilote vient également appuyer la demande de résidence permanente d'un travailleur étranger temporaire et est lié au Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire. Nous pensons que le projet pilote sur les EIMT et le Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire pourraient être prolongés pendant une durée déterminée afin de remédier aux problèmes de main-d'œuvre immédiats auxquels fait face l'ensemble du secteur de la fabrication des aliments et des boissons.

Le secteur de la fabrication des aliments et des boissons recommande que le projet pilote sur les EIMT et le Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire soient immédiatement prolongés et élargis comme suit :

- **Projet pilote sur les EIMT et Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire :**
 - Élargir l'admissibilité pour inclure le sous-secteur 311 (Fabrication d'aliments¹) et le groupe 3121 (Fabrication de boissons) du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).
 - Élargir l'admissibilité pour inclure tous les codes de la Classification nationale des professions (CNP) applicables aux fabricants d'aliments et de boissons.
 - Harmoniser les délais de traitement aux normes de services du Volet des talents mondiaux et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers.
 - Prolonger le projet pilote sur les EIMT et le Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire améliorés jusqu'à la fin de 2023.

- **Projet pilote sur les EIMT :**
 - Continuer à accepter les demandes d'EIMT d'une durée d'emploi de deux ans et élargir l'admissibilité afin d'inclure les emplois temporaires ou saisonniers.
 - Augmenter le plafond du pourcentage de travailleurs étrangers temporaires à 30 %.
 - Renoncer aux exigences en matière d'affichage de poste, la durée étant actuellement établie à quatre semaines consécutives au cours des trois mois qui précèdent la présentation de la demande d'EIMT dans le cadre de ce projet pilote (ce qui prolongerait également la dérogation récemment annoncée pour le Québec).

- **Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire :**
 - Éliminer la limite quant au nombre de demandes pouvant être traitées dans le cadre du Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire.
 - Permettre aux demandeurs de soumettre des copies plutôt que des documents originaux ou de démontrer que le travailleur a acquis une expérience de travail de deux ans au Canada, pour répondre aux exigences en matière d'éducation (diplôme d'études secondaires ou de niveau supérieur [équivalence canadienne]).

En plus d'élargir ce programme pilote, nous recommandons également d'examiner les possibilités de traiter ces demandes en priorité ou de simplifier le processus de traitement des demandes au sein d'Emploi et Développement social Canada et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

¹ Le projet pilote actuel comprend le groupe 3116 – Fabrication de produits de viande du SCIAN.